

## MISE EN ŒUVRE DES MESURES DE SECURISATION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES Etat des lieux arrêté au 25 janvier 2010

Ce bilan porte sur la mise en œuvre des mesures proposées par les deux circulaires :

- ✓ Circulaire du 24 mars 2009 relative à la lutte contre les intrusions et les violences aux abords des établissements scolaires du second degré,
- ✓ Circulaire n° 2009-137 du 23 septembre 2009 relative à la sécurisation des établissements scolaires et au suivi de la délinquance.

### I. Diagnostics de sécurité

#### • Réalisation

Concernant l'ensemble des 7946 EPLE, le diagnostic de sécurité est :

- réalisé pour 27 % des établissements,
- en cours pour 30 % des établissements,
- en projet pour 43 % des établissements.

#### • Préconisations

- Les diagnostics réalisés ont donné lieu à 1296 préconisations qui se répartissent comme suit :
  - 28 % concernent la mise en place d'une surveillance aux abords de l'EPLE,
  - 14 % l'installation de clôtures,
  - 9 % l'installation d'un système de vidéoprotection,
  - 2 % l'installation d'un portique de sécurité,
  - 46 % la mise en œuvre d'autres mesures telles que des alarmes, des travaux d'agrandissement, des aménagements des locaux.
- Le diagnostic de sécurité réalisé dans les 184 EPLE les plus exposés a donné lieu à 637 préconisations dont :
  - 20 % sont réalisées,
  - 22 % sont en cours de réalisation,
  - 45 % sont en projet
  - 13 % ne sont pas encore réalisées.

Elles concernent pour :

- 25 % la mise en place d'une surveillance aux abords de l'EPLE,
- 20 % l'installation d'un système de vidéoprotection,
- 16 % l'installation de clôtures,

- 1 % l'installation d'un portique de sécurité,
- 38 % la mise en œuvre d'autres mesures, telles que des alarmes, des travaux d'agrandissement, des aménagements des locaux.

## II. Equipes mobiles de sécurité (EMS)

La totalité des académies a désigné un **conseiller pour la sécurité** auprès du recteur.

- Dans 87 % des cas, c'est un professionnel de la police nationale, de la gendarmerie ou de l'armée, le plus souvent en activité (73 %), parfois retraité (27 %).
  - Dans 13 % des cas, il s'agit d'un professionnel de l'éducation nationale,
- **Constitution** de l'équipe mobile de sécurité académique.
    - Elle est :
      - constituée pour 31 % des académies,
      - en cours de constitution pour 62 % des académies,
      - non constituée pour 7 % des académies.
    - L'origine professionnelle des membres des équipes mobiles de sécurité académiques se répartit comme suit :
      - 47 % sont des professionnels de l'éducation nationale,
      - 53 % ont d'autres origines professionnelles.
  - **Formation** spécifique destinée aux membres des équipes mobiles
    - Elle a été réalisée dans 17 % des académies, et prévue dans 66 % des académies.
    - A la fois théorique et pratique, elle est adaptée aux besoins de chaque académie :
      - elle peut aborder les thèmes suivants : la problématique de la sécurité dans les établissements scolaires, la connaissance de l'institution scolaire, la gestion de crise, les diagnostics de sécurité et de sûreté, la prévention situationnelle, les jeux dangereux, le cadre juridique relatif à la violence, la communication, la psychologie sociale ;
      - elle est prévue sur site la plupart du temps ;
      - elle est dispensée par plusieurs intervenants : l'ESEN, les formateurs académiques ou les pilotes de l'EMS, la police, la gendarmerie.
  - **Interventions** :
    - dans les EPLE les plus exposés, les EMS actuellement constituées ont effectué 24 interventions :
      - 15 ont concerné la prévention, 7 la gestion immédiate d'une crise et 2 des interventions diverses.
    - dans l'ensemble des EPLE, les EMS actuellement constituées ont effectué 326 interventions :
      - 85 % d'entre elles, ont concerné la prévention, 7 % la gestion immédiate d'une crise, 8 % ont permis des interventions éducatives, des actions de formation, de présentation de l'EMS, d'aide au diagnostic de sécurité.

### **III. Correspondants sécurité-école**

5 249 correspondants sécurité-école ont été désignés pour intervenir dans 7 881 EPLE.

5 182 correspondants sécurité-école ont été désignés pour intervenir dans 10 062 écoles.

Il est important de noter que certains correspondants interviennent dans plusieurs établissements.